



Ville d'Ézanville



Ézanville, le 17 mars 2026

Cher(e) Collègue,

En application du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de l'article L2121.7, je vous convie à participer à la réunion d'installation du Conseil Municipal issu des élections municipales du 15 mars 2026

**Le Samedi 21 mars 2026 à 10H00
En Salle du Conseil municipal**

La séance sera retransmise en direct sur la page facebook de la ville :
<https://www.facebook.com/villedézanville95460>

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 mars 2026.

- 1 - Election du Maire.
- 2 - Détermination du nombre de postes d'Adjoints au Maire.
- 3 - Election des adjoints au Maire.
- 4 - Lecture et remise de la charte de l'Elu local
- 5 - Délégations attribuées au Maire dans le cadre de l'article L.2122/22

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

